

Par **DENIS MORIN**, médecin vétérinaire,
Clinique vétérinaire Neubois et
GILLES FECTEAU, professeur,
Faculté de médecine vétérinaire,
Université de Montréal

Vêlages sans dommage

- Pour intervenir efficacement lors d'un vêlage, on doit en connaître le processus normal. Ainsi, ce qui est anormal devient évident!

Première règle à respecter en matière de vêlage: laisser assez de temps aux structures génitales pour se dilater, tout en agissant assez rapidement pour que le veau reste vivant jusqu'à la fin du déroulement.

LES ÉTAPES DU VÊLAGE

Bien que le vêlage soit un processus continu, on peut le diviser en trois stades.

Pour bien intervenir, il est essentiel de savoir à quel stade se trouve la vache et depuis combien de temps. Les dystocies amènent souvent un prolongement d'au moins un des deux premiers stades. Pour bien évaluer le temps écoulé dans les différents stades, il faudra avoir observé et noté l'heure du début du vêlage et celle du début du stade 2. Pour ce faire, les observations devront être assez fréquentes; l'intervalle maximum recommandé est de trois heures. Les

animaux doivent donc être facilement observables.

Le stade 1

Dans un premier temps, les contractions utérines amènent graduellement l'ouverture du col utérin (voir encadré). C'est le stade 1 du vêlage. En général, à ce stade, une vache semble plus nerveuse, inconfortable. Elle se dandine, se lève, se couche, porte la queue dans les airs. Le bouchon de mucus qui scellait le col se liquifie et s'écoule au niveau de la vulve. Le stade 1 prend fin, théoriquement, lorsque le col utérin est complètement dilaté. Il dure habituellement entre 2 et 12 heures (8 heures en moyenne).

Le stade 2

Le stade 2, qui se définit comme la phase d'expulsion du fœtus, débute par les trois événements suivants: la perte des eaux, la vache qui commence



La phase d'expulsion du fœtus débute par la perte des eaux, la vache qui commence à forcer et l'apparition à la vulve du sac amniotique.

à forcer et l'apparition à la vulve du sac amniotique (photos ci-dessus). Le stade 2 du vêlage, qui se termine par l'expulsion totale du veau, dure habituellement de 2 à 4 heures. Il peut requérir cependant plus de temps chez les primipares (taures ayant leur premier veau).

LA CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE EST SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN COMITÉ DE RÉDACTION QUI RÉVISE CHACUN DES ARTICLES AVANT PUBLICATION.

GILLES FECTEAU, FMV Saint-Hyacinthe, coordonnateur du comité de rédaction; **PAUL BAILLARGEON**, Pfizer santé animale; **GUY BOISCLAIR**, Clinique vétérinaire de Victoriaville; **YVES CARON**, Clinique vétérinaire St-Tite; **ANNIE DAIGNAULT**, Clinique vétérinaire Saint-Césaire; **MAXIME DESPÔTS**, Clinique vétérinaire St-Louis-Embryobec; **DAVID FRANCOZ**, FMV Saint-Hyacinthe; **JEAN-PHILIPPE ROY**, FMV Saint-Hyacinthe; **ISABELLE VEILLEUX**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **NICOLE RUEST**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **GENEVIEVE CÔTÉ**, INSA, MAPAQ; **JODI WALLACE**, Hôpital vétérinaire Ormstown. Pour questions ou commentaires : gilles.fecteau@umontreal.ca.

Le stade 3

Le stade 3 dure le temps d'expulser les membranes fœtales (le placenta), ce qui prend normalement moins de 12 heures.

QUAND INTERVENIR?

Le fait de déranger une vache qui vêle normalement peut induire un stress qui ralentira ou arrêtera pour un moment les contractions utérines, amenant ainsi les problèmes que l'on veut éviter. L'examen du système reproducteur devrait donc être fait seulement lorsque l'on constate que le vêlage ne se déroule pas normalement. Ainsi, une vache qui a commencé à se préparer à vêler (stade 1) depuis plus de six heures et qui n'a pas encore commencé à forcer (pousse abdominale) devrait être examinée. De même, une vache qui force (stade 2) depuis deux à trois heures sans progrès significatif devrait aussi être examinée. On peut laisser un peu plus de temps aux taures (qui en sont à leur premier veau), chez qui ce travail est plus lent. Lorsque le sac amniotique apparaît à la vulve, la naissance devrait normalement avoir lieu dans les deux heures qui suivent. Sinon, il est indiqué de voir ce qui ne va pas.

Les indications précédentes concernant les temps d'intervention ne constituent pas des règles strictes. Tout au long du déroulement du vêlage, l'éle-



Une bonne façon d'installer les chaînes de vêlage est de les poser, en noeuds coulants, sur les pattes du veau, à la hauteur des paturons (situés entre les onglets et le boulet).

veur doit demeurer à l'affût de tout autre signe problématique. Et dans le doute, il ne doit pas hésiter à se référer à celui qui cultive l'art d'assister les vêlages ainsi que celui d'être disponible : son médecin vétérinaire.

L'EXAMEN DU SYSTÈME REPRODUCTEUR

Le but de l'examen du système reproducteur, lors d'un vêlage anormal, est d'identifier les causes du retard dans le processus du vêlage. Elles peuvent être dues à une position anormale du veau, une disproportion fœto-pelvienne (veau trop gros pour le

bassin de la mère), un retard dans la dilatation de différents segments du tractus génital, une torsion utérine ou tout simplement une inertie de l'utérus (arrêt des contractions) comme cela peut, par exemple, se produire lors d'une fièvre vitulaire. Les causes peuvent être très nombreuses et des connaissances médicales sont nécessaires pour établir un diagnostic.

L'éleveur qui désire examiner lui-même devrait respecter certaines règles. Premièrement, l'hygiène est très importante pour éviter d'introduire, dans l'utérus, des microbes qui pourraient causer des infections et des problèmes d'infertilité par la suite. L'examinateur devrait donc porter des gants conçus pour cet usage, bien nettoyer et désinfecter la vulve et le bout des pattes du veau qui dépassent, s'il y a lieu. Deuxième règle importante : lubrifier abondamment. Il faut toutefois éviter d'employer des savons à cette fin, car s'ils ont un effet lubrifiant, ils provoquent également un assèchement et une irritation des muqueuses; votre médecin vétérinaire pourra vous conseiller sur les produits à utiliser. Troisièmement, l'examen doit être fait avec délicatesse. Il faut éviter de causer des dommages aux structures que l'on examine et, si possible, éviter de percer les membranes fœtales (crever les eaux) si elles ne le sont pas déjà. Les liquides placentaires (allantoïdien et amniotique) jouent un rôle important de lubrification qui pourra être compromis si, par exemple,

	DÉFINITION	DURÉE MOYENNE	MOMENT DE L'EXAMEN
STADE 1	Du début des contractions utérines jusqu'au début de la pousse abdominale ou à la perte des eaux	De 2 heures (multipares) à 12 heures (primipares)	Environ 6 heures après le début du stade 1 si la pousse abdominale n'a pas commencé.
STADE 2	Du début de la pousse abdominale jusqu'à l'expulsion complète du fœtus	De 1 à 4 heures	Après 2 à 3 heures de travail sans progrès et si le veau n'est pas sorti 2 heures après l'apparition du sac amniotique à la vulve.
STADE 3	Expulsion des membranes fœtales	Entre une demi-heure et 8 heures	On considère l'état de l'animal comme pathologique si les membranes sont retenues plus de 12 heures.

ceux-ci sont perdus alors que le col n'est pas encore complètement dilaté.

L'examen par voie vaginale renseigne sur la position du fœtus, sa taille et sa vitalité, ainsi que sur l'état de dilatation du col et du vagin. Lors d'un vêlage normal, nous devrions pouvoir reconnaître l'une des deux positions illustrées à la figure 1. Il nous serait alors possible de toucher facilement le bout de deux pattes et la tête si le veau se présente tête première ou deux pattes et la queue s'il se présente par les pattes arrière. Si ni l'un ni l'autre de ces deux scénarios ne survient, «Houston, on a un problème!».

QUAND FAUT-IL AVOIR RECOURS À L'EXTRACTION FORCÉE?

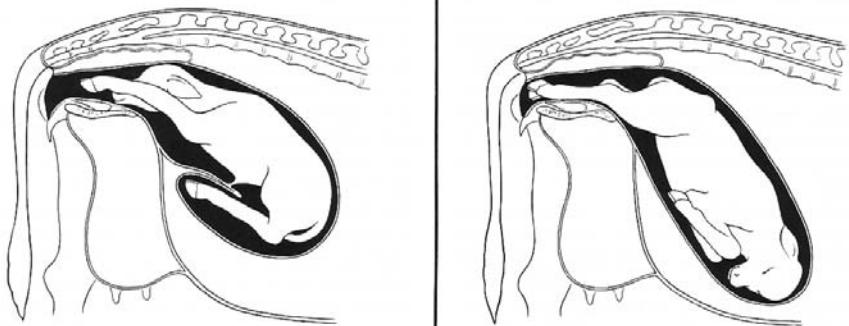
Il peut être tentant d'avoir recours, à un moment ou l'autre du vêlage, à une traction pour extraire le veau, d'où l'expression: extraction forcée. Cette procédure, si elle est pratiquée sans discernement, augmente les risques de déchirures du tractus génital (vagin et vulve surtout) et peut même parfois causer des hémorragies mortelles chez la mère.

Cette méthode peut être indiquée dans certains cas où les contractions utérines et les efforts de la vache se sont arrêtés ou sont insuffisants et inefficaces pour faire progresser le travail ou encore lorsque le veau est trop gros par rapport au bassin de la mère (disproportion fœto-pelvienne). Dans ces cas, la vache peut forcer plusieurs heures sans réussir à expulser son fœtus. L'extraction forcée devient donc indiquée dans plusieurs de ces situations, mais pas toutes! Parfois, la césarienne se révélera une meilleure solution. En cas de doute, le jugement d'une personne expérimentée et compétente s'avère primordial pour prendre une bonne décision.

QUE FAUT-IL RESPECTER?

On doit essentiellement respecter au moins deux conditions avant de se lancer dans une extraction forcée. Premièrement, le veau doit être normal (exempt de malformations importantes) et être bien positionné. Il est impératif de connaître avec certitude la présentation (par la tête ou par les pattes arrière) avant d'exercer une traction. Une présentation par la tête,

FIGURE 1



Source: Roberts, 3^e Edition, p. 284, fig. I et II

alors que cette dernière est retenue, peut devenir critique. On peut alors confondre les membres antérieurs avec les membres postérieurs et imaginons la catastrophe si une traction excessive est exercée sur un veau dont la tête est retenue...

Afin de bien identifier les membres que vous palpez, un truc simple consiste à compter les articulations jusqu'au coude (membre antérieur) ou au jarret (membre postérieur). Si l'on a affaire à un membre antérieur, en partant du boulet, l'articulation suivante sera le carpe et ensuite, celle du coude. Par contre, si c'est un membre postérieur, à partir du boulet, l'articulation suivante est le jarret. Dans plusieurs cas, le coude et le jarret sont très semblables (on peut les confondre par la palpation). Pour les différencier, on utilise donc le nombre d'articulations entre le boulet et ce qui ressemble à un coude ou à un jarret.

Deuxième condition à respecter: le passage, une fois dilaté, doit être normal (exempt de masse, déchirure ou autre anomalie nuisible) et de taille suffisante pour permettre l'extraction du veau. L'extraction forcée comporte, cependant, toujours des risques. Par exemple, si le bassin de la mère est vraiment trop petit par rapport à la taille du veau à naître, et que l'extraction forcée est quand même tentée, le résultat sera catastrophique et dans plusieurs cas, la mère et le fœtus seront perdus.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE

Avant le début de l'extraction forcée, les mêmes précautions concernant

l'hygiène et la lubrification que lors de l'examen du système reproducteur doivent être prises. La lubrification est ici particulièrement importante, car il ne peut y avoir de vêlage sans le glissement du veau sur la paroi vaginale. À noter ici qu'il est impossible de trop lubrifier.

Si l'on doit avoir recours à une traction forcée, des chaînes obstétricales propres et sans rouille doivent être utilisées. Une bonne façon d'installer les chaînes de vêlage est de les poser, en nœuds coulants, sur les pattes du veau, à la hauteur des paturons (situés entre les onglets et le boulet – photo p. 44). Le nœud coulant doit être bien centré sur la face antérieure de la patte (c'est-à-dire la face avant du membre quand le veau est debout). Une traction équivalente à celle exercée par une à deux personnes ne devrait pas causer de dommages importants à la vache ou au veau, pourvu que l'on procède assez lentement afin de permettre à la partie postérieure du vagin et à la vulve de se dilater. Cette indication est particulièrement importante en ce qui concerne les taureaux.

Il faut se rappeler que le cordon ombilical du veau qui se présente tête première reste fonctionnel tant que la tête, voire les épaules n'ont pas dépassé la vulve (au-delà de cette position, le cordon sera coincé entre le ventre du veau et le bassin de la mère). Il n'y a donc pas d'urgence à sortir un veau dont on vient d'apercevoir le bout du nez! On peut prendre du temps pour dilater manuellement le passage sans que le veau en souffre et il est important de le faire pour

éviter des déchirures du vagin ou de la vulve. Lorsque le veau se présente par les pattes arrière, le blocage du cordon ombilical se produit environ au moment où la base de la queue franchit la vulve. Au-delà de cette position, le veau devra être assez rapidement sorti pour lui permettre de respirer.

UTILISATION DE LA VÈLEUSE

Si jamais une vêleuse est utilisée, quelques précautions supplémentaires doivent être prises, car il faut tenir compte du fait qu'on peut difficilement mesurer la force déployée par cet instrument que l'on estime à certainement plusieurs centaines de kilogrammes. On peut facilement se laisser entraîner dans un vêlage qui se soldera par la mort du veau et qui causera des séquelles importantes chez la mère (une paralysie des membres arrière par exemple).

taires doivent être prises, car il faut tenir compte du fait qu'on peut difficilement mesurer la force déployée par cet instrument que l'on estime à certainement plusieurs centaines de kilogrammes. On peut facilement se laisser entraîner dans un vêlage qui se soldera par la mort du veau et qui causera des séquelles importantes chez la mère (une paralysie des membres arrière par exemple).

APRÈS UN VÊLAGE DIFFICILE...

Des complications graves peuvent survenir immédiatement à la suite d'un vêlage difficile et mettre la vie de la vache en danger: en cas d'hémorragie et de prolapsus utérin, une intervention immédiate est requise, car les déchirures du col ou du vagin entraînent des séquelles sur la fertilité future. Une rupture ou déchirure de l'utérus fait partie des conséquences quasi fatales qui peuvent survenir.

L'hémorragie, bien qu'assez rare, est la conséquence la plus redoutée, car elle peut amener la mort de la vache en quelques minutes. Il est normal qu'un peu de sang (jusqu'à l'équivalent d'au plus une tasse), provenant du cordon ombilical sectionné, s'écoule de la vulve tout de suite après la sortie du veau. Mais des pertes abondantes qui perdurent de trente secondes à une minute devraient faire l'objet d'un examen dans les plus brefs délais.

Le prolapsus utérin (l'expulsion de l'utérus par le vagin) se produit, assez souvent, dans les minutes suivant la naissance du veau. Ceci laisse donc parfois trop peu de temps pour agir. Toutefois, administrer une dose d'ocytocine à une vache qui a eu un vêlage difficile tout en la surveillant pour observer une possible reprise de la poussée abdominale et la faire lever lorsqu'elle continue de forcer après le vêlage sont des mesures qui pourraient aider à prévenir cette condition qui, lorsqu'elle survient, doit aussi être traitée le plus tôt possible.

LA VACHE EN FIN DE GESTATION

La vache porte son veau dans un grand sac fait surtout de muscles: l'utérus. Celui-ci s'ouvre dans le vagin par le col qui est fermé jusqu'au vêlage. L'utérus lui-même est situé en avant du bassin qui forme un étroit conduit osseux que le veau devra franchir pour venir au monde. C'est le détroit pelvien. Le fœtus obtient de sa mère tout ce dont il a besoin pour se développer par l'entremise du placenta (délivre) auquel il est relié par le cordon ombilical. Si le placenta se décolle (dans les cas où le processus est ralenti par toutes sortes de facteurs) ou si le cordon est coincé ou sectionné, les minutes de vie du veau sont alors comptées, à moins qu'il puisse rapidement commencer à respirer de lui-même. Le placenta prend la forme de deux sacs, l'un étant situé à l'intérieur de l'autre. Le premier sac contient un liquide visqueux et blanchâtre dans lequel baigne le veau: c'est le sac amniotique. Le sac amniotique lui-même baigne dans le liquide plus fluide et jaunâtre du deuxième sac qui l'entoure: c'est le sac allantoïdien. Ce liquide, qui ressemble à de l'urine, est habituellement le premier à s'écouler lorsque la vache crève ses eaux.

LE VÊLAGE

Dans les jours précédant la parturition, différentes hormones permettent la préparation du système génital au vêlage. Les tissus du détroit pelvien se relâchent. Le col utérin se dilate sous l'effet direct des contractions utérines et de la pression exercée par les membranes fœtales et le fœtus. Le vagin, la vulve et même les ligaments unissant les os du bassin se relâchent. Ces changements se font graduellement. Il faut donc être patient. Par contre, les contractions utérines qui poussent le veau vers l'extérieur ont aussi pour effet de causer le décollement graduel du placenta. C'est là que se trouve l'équilibre à atteindre: laisser assez de temps aux structures génitales pour se dilater tout en agissant assez rapidement pour que le veau reste vivant jusqu'à la fin du processus.

EN CAS DE DOUTE

On tire ou on ne tire pas? On pousse, on repousse ou on ne touche pas? On appelle tout de suite le médecin vétérinaire ou on attend? Une heure ou deux? Les consignes, générales et non exhaustives, contenues dans cet article ne visent pas à encourager les éleveurs à intervenir eux-mêmes dans les cas compliqués. Au contraire, elles mettent en évidence, nous l'espérons, l'importance des précautions à prendre lors de l'assistance à un vêlage. La témérité dans ce domaine étant souvent bien mal récompensée, mieux vaut, en cas de problème et avant qu'il ne soit trop tard, faire appel à votre médecin vétérinaire. ■